

dans l'avenir. Elle se présente à nous, munie de la double et chaleureuse recommandation des Souverains Pontifes, Pie IX et Léon XIII, qui l'ont enrichie d'indulgences : que nous faut-il de plus pour nous engager à la répandre autant que possible ?

Travailler à maintenir et à développer dans les familles chrétiennes la piété, l'union, la charité ; leur offrir un parfait modèle de toutes les vertus en même temps que des protecteurs puissants, c'est faire un acte de zèle apostolique éminemment méritoire, c'est contribuer à affermir la société domestique et la société civile qui, à notre époque, sont si fortement ébranlées. Or, tel est le but admirable que se propose la belle association dont vous êtes le promoteur. Rien de plus édifiant, rien de plus digne de notre admiration que de voir le père, la mère, les enfants se réunir chaque soir pour faire la prière en commun devant l'image vénérée de la Sainte Famille, se consacrer à Jésus, Marie, Joseph, leur offrir l'hommage de leur filial amour, et implorer leur céleste protection. Ces réunions quotidiennes, sous les regards de Dieu, font le charme de la vie ; elles sont comme un baume salulaire pour l'âme ; elles entretiennent l'esprit religieux ; elles fortifient les liens de la charité qui doit exister entre les membres d'une même famille et contribuent à retenir sous le toit paternel des enfants avides d'une liberté trop souvent funeste à leur innocence.

Avec le grand Pape Léon XIII, je ne doute pas que les membres de la société, implorant chaque jour la grâce de Notre Seigneur Jésus-Christ par les mérites de la Vierge Marie et de S. Joseph, obtiendront une assistance efficace pour ordonner saintement leur vie et pour voir joyeusement fleurir dans leurs maisons la concorde, l'affection, la patience dans l'adversité et l'honnêteté des mœurs. L'exemple est la plus éloquente des prédications ; celui de la Sainte-Famille ne peut manquer de produire des fruits de piété et de sainteté et de porter à l'accomplissement des devoirs qui sont dus à Dieu, au prochain et à soi-même.

Je vous engage donc, mon Révérend Père, à faire progresser le plus possible cette belle œuvre et je demande à Dieu de bénir les travaux de votre zèle.

Veuillez agréer, Révérend Père, l'expression de mes sentiments les plus dévoués en N. S.

† L. N. Archevêque de Cyrène,
Administrateur du diocèse de Chicoutimi.